



**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes**  
33, avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – BP 169 - 06704 ST LAURENT DU VAR CEDEX

## **ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

**Concours externe**  
Spécialité : (néant)

Epreuve du Mardi 19 mars 2013

### **SUJET**

- Epreuve : Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions de ce cadre d'emplois
- Durée : 45 minutes
- Coefficient : 1

---

Seules les encres de couleur bleue ou noire sont autorisées

**VOUS DEVEZ INSCRIRE OBLIGATOIREMENT VOS CHOIX DANS LES CASES  
PREVUES A CET EFFET**

**AUCUN CHOIX INSCRIT SUR LA COPIE NE SERA ACCEPTE**

Il y a une seule bonne réponse par question

Si vous estimez avoir mal répondu à une question, veuillez noircir la case et cocher le nouveau choix

#### **BAREME DE NOTATION**

Bonne réponse = 1 point  
Pas de réponse = 0 point  
Mauvaise réponse = -1 point

**AUCUN NOM OU SIGNE DISTINCTIF NE DOIT FIGURER SUR LE QCM UNE  
FOIS REMPLI, VOUS DEVEZ PLACER CE QCM DANS LA COPIE**

**1 - Qui vote le budget du département ?**

- A  Le Préfet
- B  Le conseil général
- C  Les Maires des communes du département

**2 - Le Département est compétent pour :**

- A  Construire, aménager et entretenir les routes départementales
- B  Réglementer la circulation des véhicules sur les autoroutes
- C  Elargir les routes communales
- D  Entretien des routes nationales

**3 - Quelle est l'autorité territoriale qui dispose du pouvoir de nomination des agents publics employés dans un département ?**

- A  Le Préfet
- B  Le Maire
- C  Le Président du conseil Général
- D  Le Président du Conseil Régional

**4 - Qui est l'organe exécutif de la commune ?**

- A  Le Préfet
- B  Le conseil municipal
- C  Le directeur général des services communaux
- D  Le Maire

**5 - La séance du conseil municipal au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par :**

- A  Le Maire précédant
- B  Le plus âgé des membres du conseil municipal
- C  Le Préfet
- D  Le plus jeune des membres du conseil municipal

**6 - En sa qualité de représentant de l'Etat dans la commune, le Maire est chargé :**

- A  Des fonctions d'officier d'état civil
- B  de nommer les agents communaux
- C  de représenter la commune en justice
- D  de signer les arrêtés de police municipale

**7- Qui décide de la création et de l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public?**

- A  Le conseil général
- B  Le conseil municipal
- C  Le Préfet
- D  Le Ministre de l'éducation

**8- Les séances du conseil municipal sont :**

- A  Présidées par un fonctionnaire en l'absence du Maire
- B  Interdites aux conseillers municipaux de l'opposition
- C  Tenues le premier dimanche de chaque trimestre
- D  Publiques

**9- Le conseil municipal doit se réunir :**

- A  au moins une fois par trimestre
- B  tous les mois
- C  une seule fois par an
- D  toutes les sept semaines

**10 - Qui est l'organe exécutif de la région ?**

- A  La commission permanente
- B  Le Président du conseil régional
- C  Le Maire de la commune de la région ayant la population la plus importante
- D  Le Préfet

**11- Qui est l'organe délibérant de la région?**

- A  L'assemblée nationale
- B  Le président du conseil régional
- C  le conseil régional
- D  le conseil général

**12 - Pour les collectivités, le principe de l'unité budgétaire impose que:**

- A  Le budget constitue un document original dont il ne peut être fait de copies
- B  Le budget ne puisse être modifié en cours d'exercice
- C  Les budgets annexes soient interdits
- D  L'ensemble des dépenses et des recettes figure sur un document unique

**13- Qui est chargé d'engager, de liquider et d'ordonner les dépenses au sein des collectivités ?**

- A  L'ordonnateur
- B  Le comptable
- C  Le préfet
- D  L'organe délibérant

**14 - Qui gère le domaine de la région et exerce à ce titre les pouvoirs de police afférents à cette gestion ?**

- A  L'architecte des bâtiments de France
- B  Le président du conseil régional
- C  Le chef de la police municipale de la commune la plus peuplée de la région
- D  Le directeur du patrimoine régional

**15- Le conseil régional à compétence pour :**

- A  Créer des ports de commerce et de pêche
- B  Construire et entretenir des collèges
- C  Subventionner le sport professionnel au niveau européen
- D  Promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région

**16- Quel est le juge compétent pour se prononcer sur un déferé préfectoral ?**

- A  Le juge judiciaire
- B  Le juge d'instruction
- C  Le juge administratif
- D  Le juge de l'exécution

17- **Le Préfet peut déférer au tribunal les actes des collectivités qu'il estime contraires à la légalité dans :**

- A  Les dix mois suivant leur transmission
- B  Les deux mois suivant leur transmission
- C  L'année suivant leur transmission
- D  Les huit mois suivant leur transmission

18- **La classification des catégories hiérarchiques dans la fonction publique est liée :**

- A  Au fonctions exercées et au niveau de recrutement
- B  Au bon vouloir de l'autorité hiérarchique
- C  A l'âge des fonctionnaires
- D  A l'ancienneté des fonctionnaires

19- **Quel est le principal mode d'accès à la fonction publique territoriale, garant de l'égalité d'accès aux emplois publics ?**

- A  La recommandation
- B  Le détachement
- C  L'envoi d'une lettre de motivation
- D  Le concours

20- **Le devoir de réserve impose aux fonctionnaires territoriaux:**

- A  De remettre en cause les instructions de leur hiérarchie qu'ils ne partagent pas
- B  D'obéir et de rendre compte à leur hiérarchie
- C  de stocker des denrées alimentaires pour les cantines scolaires
- D  de s'exprimer avec une certaine retenue en dehors de leur service

**21- Pour avoir le droit de fonctionner, un accueil collectif de mineurs doit être en possession :**

- A  D'un arrêté de fonctionnement
- B  D'une habilitation
- C  D'un récépissé de déclaration valant accusé de réception

**22- Un accueil de loisirs est soumis à l'obligation de déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à partir :**

- A  Du 1er mineur accueilli
- B  De 7 mineurs accueillis
- C  De 12 mineurs accueillis

**23- Pour organiser un accueil de loisirs pour adolescents, je dois le déclarer à :**

- A  La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- B  Au conseil régional
- C  A la Direction Départementale de l'Education Nationale

**24- La fiche complémentaire est un document à communiquer à l'administration:**

- A  Obligatoirement avant le début du séjour
- B  Uniquement si certaines informations déclarées ont été modifiées
- C  Eventuellement si le directeur veut apporter des précisions complémentaires

**25- Le taux d'encadrement de mineurs âgés de moins de six ans est d'un animateur pour :**

- A  12 enfants
- B  10 enfants
- C  8 enfants

**26- La part des animateurs qualifiés autorisée au sein de l'équipe d'encadrement est :**

- A  Au minimum de 25%
- B  Au minimum de 50%
- C  Au minimum de 75%

**27- Un accueil collectif de mineurs doit disposer obligatoirement :**

- A  D'une salle d'infirmerie d'au moins 15 mètres carrés
- B  D'un lieu permettant d'isoler les malades
- C  D'une salle d'infirmerie si c'est un accueil avec hébergement

**28- En cas d'épidémie dans un centre de vacances et de loisirs, je dois immédiatement en informer :**

- A  La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- B  L'Agence Régionale de Santé
- C  Les deux

**29- L'assistance sanitaire est :**

- A  Une personne chargée par le directeur du suivi sanitaire des mineurs quelque soit sa qualification
- B  Une personne titulaire obligatoirement d'une attestation de formation aux premiers secours
- C  Le médecin le plus proche du centre

**30- Le centre de vacances d'enfants de 6-11 ans où vous êtes animateur dispose d'une piscine :**

- A  Vous ne pouvez encadrer la baignade sans la présence a minima d'un surveillant de baignade
- B  Très bon nageur, vous êtes en droit d'assurer la surveillance du groupe
- C  Vous pouvez encadrer seul cette activité avec un maximum de 8 enfants

**31- Dans les locaux à usage collectif utilisés pour l'accueil et l'hébergement, les mineurs de moins de 16 ans :**

- A  Ont accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs
- B  Ont accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs s'ils y sont autorisés
- C  N'ont pas accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs
- D  Ont accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs en présence d'adultes

**32- Titulaire d'un permis B, vous êtes autorisé à transporter dans le minibus de service dont le PTAC n'excède pas 3,5 tones:**

- A  Au maximum 8 adultes en places assises
- B  Jusqu'à 12 enfants de moins de 10 ans
- C  Jusqu'à 6 adultes et 6 enfants
- D  Vous n'êtes pas autorisés à conduire un véhicule de service

**33- Vous accompagnez un groupe de 16 personnes handicapées en fauteuil roulant pour une sortie en autocar :**

- A  Vous estimez qu'avec le chauffeur, vous pouvez assurer l'encadrement du groupe
- B  Vous demandez la présence obligatoire d'au moins un deuxième accompagnateur
- C  Vous êtes expérimenté et assurez seul l'encadrement du groupe

**34- Les transports routiers spéciaux de groupes d'enfants définissent:**

- A  Les transports d'enfants, quelque soit la zone du trajet à effectuer
- B  Les transports de personnes à mobilité réduite
- C  Les transports de plus de 15 enfants de moins de 16 ans hors de la zone constituée par le département de départ et les départements limitrophes
- D  Les transports d'enfants de moins de 16 ans, quelque soit le nombre



**35- Les mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité doivent être mises en œuvre dans votre collectivité par:**

- A  L'autorité territoriale
- B  Le chef de service dont vous relevez
- C  L'inspection du travail

**36- Une faute résultant d'un manque de vigilance, d'un manque de surveillance attentive et soutenue, est un délit:**

- A  De maladresse
- B  D'imprudence
- C  De négligence
- D  De manquement

**37- En accueil de Loisirs pour des enfants de 6 ans, le taux minimum d'encadrement est de un cadre pour:**

- A  6 enfants
- B  8 enfants
- C  10 enfants
- D  12 enfants

**38- En séjour de vacances avec hébergement avec des enfants de 8 à 12 ans, le taux minimum d'encadrement est de un cadre pour :**

- A  8 enfants
- B  10 enfants
- C  12 enfants
- D  14 enfants

**39- Pour partir à l'étranger avec des mineurs, je dois déclarer le séjour:**

- A  15 jours avant son début
- B  1 mois avant son début
- C  2 mois avant son début

**40- Dans une école, l'accompagnement péri-scolaire se déroule:**

- A  Pendant les vacances
- B  Les mercredis et samedis
- C  Dans la continuité des heures scolaires
- D  Pendant les heures scolaires avec les enfants les plus en difficultés

**41- Les produits pharmaceutiques doivent être rangés:**

- A  Dans une armoire fermée à clefs
- B  En un lieu où les enfants ont pour consigne de ne pas se rendre
- C  Dans le bureau des animateurs

**42 - Pour contrôler la restauration des enfants en centre de vacances et de loisirs, je dois conserver pendant 72h au réfrigérateur un échantillon:**

- A  Du plat principal de chaque repas
- B  Des seuls plats à base de viande
- C  De toute les préparations composant les repas

**43- Dans un lieu où la baignade n'est pas surveillée et avec des enfants de 12 ans, une surveillance doit être réalisée par :**

- A  Le meilleur nageur des accompagnateurs présents
- B  Un surveillant de baignade diplômé
- C  Deux accompagnateurs sachant nager

**44- Le signe C.H.S signifie:**

- A  Le Centre de l'Hygiène et de la Santé
- B  Le Comité d'Hygiène et de Sécurité
- C  La Coordination Hygiène et Sécurité
- D  La Convention Hygiène et Santé

**45 - L'asphyxie de "type bleu":**

- A  Est d'origine respiratoire
- B  Est d'origine ventilatoire
- C  Est d'origine circulatoire
- D  Ne définit aucun type d'asphyxie

**46- Un enfant chute de son VTT lors d'une ballade. Il est inconscient suite à un choc sur la tête. En attendant les secours que vous avez déjà alertés, vous pensez à le mettre:**

- A  En position à plat dos, strictement horizontale
- B  En position latérale de sécurité
- C  en position à plat ventre

**47- En sécurité incendie des établissements recevant du public, l'alerte est:**

- A  Un signal sonore ayant pour but de prévenir les occupants de l'évacuation des lieux
- B  L'action de demander l'intervention d'un service public de secours et de lutte contre l'incendie
- C  Un signal visuel ayant pour but d'avertir le poste de sécurité incendie de l'établissement

**48- L'escalade pratiquée dans des sites d'initiation spécialisés peut être encadrée par des titulaires :**

- A  Du B.A.P.A.A.T, option escalade
- B  Du B.E.E.S uniquement
- C  Du B.A.F.A
- D  D'aucun brevet spécifique pour l'escalade d'initiation

**49- Que signifie le signe B.N.S.S.A ?**

- A  Brevet National de Secours et Sauvetage Aquatique
- B  Brevet National de Sécurité et de Santé dans l'Animation
- C  Brevet National de Surveillant et secouriste Animateur

**Vous avez un galop 5 en équitation. Votre directeur de Centre de Vacances**  
**50 - vous demande d'encadrer une initiation à l'équitation avec des chevaux appartenant au centre:**

- A  Vous acceptez sous réserve d'être parrainé par un moniteur d'équitation du centre équestre local
- B  Vous acceptez car il ne s'agit que d'une action d'initiation et c'est le directeur qui vous l'ordonne
- C  Vous refusez car vous n'avez pas le diplôme requis

**51- En Centre de Vacances et de Loisirs, l'organisateur :**

- A  Doit contrôler les casiers judiciaires de tous les animateurs
- B  Doit contrôler les casiers judiciaires de l'ensemble du personnel
- C  Peut contrôler, en cas de doute, les casiers judiciaires de l'encadrement

**52 - En Centre de Vacances, les animateurs BAFA:**

- A  Peuvent sans restriction, encadrer la pratique du ski pour les enfants qu'ils accompagnent
- B  Ne peuvent encadrer la pratique du ski que sous l'autorité d'un moniteur breveté d'Etat
- C  Peuvent encadrer l'activité du ski en se limitant à l'accompagnement des groupes dans le cadre des directives données par le directeur du séjour

**53- En centre de Loisirs maternel, la sieste est:**

- A  Obligatoire
- B  Souhaitable
- C  En fonction du projet éducatif

**54- Le principe de la marche en avant concerne:**

- A  une norme d'hygiène alimentaire
- B  un règle de sécurité routière
- C  un idéal éducatif

**55- L'administration de médicaments à un enfant dans un CVL :**

- A  Implique une ordonnance médicale
- B  Relève de la décision de l'assistance sanitaire
- C  Est de la responsabilité de la direction

**56- En déplacement sur le bord d'une route, un groupe de 5 enfants avec un animateur doit:**

- A  Marcher à droite
- B  Marcher à gauche
- C  Se situer en fonction du relief

**57- L'apprentissage des règles d'hygiène :**

- A  ne concerne pas le centre de loisirs
- B  doit être un des objectifs prioritaires des projets pédagogiques
- C  Dépend du type d'activités pratiquées

**58- Dans un établissement d'activités sportives, les diplômes de l'encadrement doivent :**

- A  Etre communiquées aux personnes et aux groupes fréquentant la structure
- B  Etre affichés à l'accueil
- C  Faire l'objet d'une déclaration en mairie

**59- il est possible d'héberger collectivement des mineurs dans le cadre d'un accueil de vacances:**

- A  Uniquement dans les locaux déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et justifiant d'un avis favorable de la commission de sécurité
- B  Dans tout local régulièrement autorisé par la mairie
- C  Dans les locaux ne présentant pas de risque particulier

**60- Le budget d'un service municipal de la Jeunesse doit:**

- A  Etre approuvé par le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
- B  Etre voté par le conseil municipal
- C  Etre décidé par le Directeur Général des Services